



LE PATRO DE LÉVIS INC.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

BVA  **BLANCHETTE
VACHON** s.e.n.c.r.l.
Société de comptables
professionnels agréés

Membre indépendant BKR International

LE PATRO DE LÉVIS INC.

SOMMAIRE

<i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i>	1 - 3
<i>ÉTATS FINANCIERS</i>	
Résultats consolidés	4
Évolution de l'actif net consolidé	5
Flux de trésorerie consolidés	6
État consolidé de la situation financière	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 15
Annexes	16 - 17
Renseignements supplémentaires non audités	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
LE PATRO DE LÉVIS INC.
Lévis (Québec)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Le Patro de Lévis inc. (ci-après « l'entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits d'activités de financement et d'autres revenus dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités de financement et d'autres revenus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 et de l'actif net aux 1er janvier et 31 décembre 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point

L'entité inclut dans ses états financiers consolidés des informations supplémentaires, qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, sur lesquelles nous n'avons pas réalisé de mission d'audit ou d'examen et que, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance. Ces informations sont présentées à la page 20 et portent sur le projet intégration Camp de jour NEO.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons à la direction et aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Blanchette Vachon s.e.m.c.n.l.*¹

Lévis, le 24 avril 2023

¹ Comptable professionnel agréé auditeur, permis de comptabilité publique n° A113413

Résultats consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
PRODUITS - note 6		
Administration - Annexe A	1 665 426	1 288 416
Opérations - Annexe B	<u>488 016</u>	<u>388 859</u>
	2 153 442	1 677 275
CHARGES		
Administration - Annexe C	1 208 082	1 135 154
Opérations - Annexe D	<u>851 343</u>	<u>717 632</u>
	<u>2 059 425</u>	<u>1 852 786</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES AUTRES PRODUITS (CHARGES)	94 017	(175 511)
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Produits de stationnement	238 677	165 469
Stationnement - Annexe E	(52 108)	(47 947)
Amortissement des immobilisations	(178 972)	(173 576)
Amortissement des subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations	143 506	143 750
Subvention salariale canadienne d'urgence	44 348	503 041
Don à la Fondation du Patro de Lévis	-	(30 000)
Perte sur cession d'immobilisations	-	(2 719)
Dépenses du fonds de développement	<u>-</u>	<u>(51 000)</u>
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	289 468	331 507
Impôts exigibles	<u>4 702</u>	<u>5 560</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>284 766</u> \$	<u>325 947</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

LE PATRO DE LÉVIS INC.

Évolution de l'actif net consolidé

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022			2021		
	Investi- en immobi- lisations	Fonds de dévelop- pement	Grevé d'affecta- tions internes	Non grevé d'afpec- tations	Programme d'aide financière du Patro de Lévis	Total
ACTIF NET						
SOLDE AU DÉBUT	460 682	225 000	175 000	321 117	-	1 181 799
Excédent des produits sur les charges	(38 639)	-	-	323 405	-	284 766
Investissement en immobilisations - note 14	95 072	-	-	(95 072)	-	-
Affectations internes - note 5	-	75 000	175 000	(250 000)	-	-
Transfert de fonds de la Fondation du Patro de Lévis - note 3	-	-	-	-	62 364	62 364
SOLDE À LA FIN	517 115 \$	300 000 \$	350 000 \$	299 450 \$	62 364 \$	1 528 929 \$
						1 181 799 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

Flux de trésorerie consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX : (note 17)		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	284 766	325 947
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	182 145	175 163
Amortissement des subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations	(143 506)	(143 750)
Perte sur cession d'immobilisations	<u>-</u>	<u>2 719</u>
	323 405	360 079
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>133 618</u>	<u>(78 601)</u>
	457 023	281 478
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de la Fondation du Patro de Lévis - note 3	62 364	-
Acquisition d'immobilisations	(53 262)	(100 394)
Produit de la cession d'immobilisations	<u>-</u>	<u>1 000</u>
	9 102	(99 394)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	-	100 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(41 810)</u>	<u>(23 959)</u>
	<u>(41 810)</u>	<u>76 041</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	424 315	258 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>729 557</u>	<u>471 432</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 153 872 \$</u>	<u>729 557 \$</u>

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2022

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 153 872	729 557
Débiteurs - note 7	98 705	98 438
Aide gouvernementale à recevoir relative aux activités de fonctionnement	11 151	153 613
Stocks - note 8	<u>28 404</u>	<u>15 267</u>
	1 292 132	996 875
Actif à long terme		
Immobilisations - note 9	<u>4 153 038</u>	<u>4 281 921</u>
	<u>5 445 170</u> \$	<u>5 278 796</u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs - note 11	75 023	145 107
Impôts à payer	4 702	9 610
Produits perçus d'avance	140 593	61 041
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>6 123</u>	<u>23 897</u>
Passif à court terme avant autre dette à court terme	226 441	239 655
Dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice	<u>110 626</u>	<u>97 917</u>
	337 067	337 572
Passif à long terme		
Dette à long terme - note 12	71 719	108 464
Subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations - note 13	<u>3 507 455</u>	<u>3 650 961</u>
	3 916 241	4 096 997
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	517 115	460 682
Fonds de développement	300 000	225 000
Grevé d'affectations internes	350 000	175 000
Non grevé d'affectations	299 450	321 117
Programme d'aide financière du Patro de Lévis	<u>62 364</u>	<u>-</u>
	<u>1 528 929</u>	<u>1 181 799</u>
	<u>5 445 170</u> \$	<u>5 278 796</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

Pour le conseil d'administration


 _____, administrateur


 _____, administrateur

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

L'entité, incorporée le 19 avril 1967, est enregistrée à titre d'organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'entité a pour objet d'animer un milieu de vie où chaque personne est accueillie dans un esprit d'entraide propice à une éducation humaine.

Le maximum des actifs immobiliers que peut posséder l'entité est fixé à 10 000 000 \$.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif afin de préparer ses états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de l'entité et de sa filiale.

NOM	ACTIVITÉS	% DE PARTICIPATION
Filiale		
9204-8214 Québec inc.	Exploitation de kiosques de loterie de Loto-Québec	100 %

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et de leur valeur de remplacement et l'évaluation des frais courus inclus dans les créditeurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Toutefois, il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers consolidés, les estimations utilisées reflètent adéquatement la situation de l'entité.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités de financement, des activités de section et des ventes de marchandises sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu.

Les revenus de loyers sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des baux lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix des loyers est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Comptabilisation des produits (suite)**

Les produits provenant des inscriptions sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les commissions relatives au kiosque de loterie de Loto-Québec sont constatées lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les loteries à gratter sont livrées au kiosque, que les loteries à tirage sont activées, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix des commissions est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Services reçus à titre bénévole

L'entité ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés de l'entité.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs autres que les taxes de vente.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)*****Dépréciation***

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts comprennent le coût d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. L'entité calcule la valeur nette de réalisation estimative en déduisant du montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Aménagements	10 ans
Équipement de jeux	15 et 20 ans
Matériel et outillage	10 ans
Mobilier de bureau	20 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Bornes de stationnement	15 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Impôts sur les bénéfices

L'entité utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

3. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU PATRO DE LÉVIS

Le 29 septembre 2022, l'entité a acquis les actifs de la Fondation du Patro de Lévis, suite à sa dissolution. Les fonds transférés de la Fondation ont été affectés au Programme d'aide financière du Patro de Lévis.

Le tableau qui suit présente les actifs identifiables acquis de la Fondation.

Actifs acquis

Encaisse	59 499
Avances - Le Patro de Lévis inc.	<u>2 865</u>
Montant en trésorerie reçu	<u>62 364</u> \$

4. INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

L'entité a un intérêt économique dans la Fondation Père Raymond-Bernier, s.v. dont la raison d'être est de soutenir exclusivement les 7 PATRO canadiens dans leur mission, dont le Patro de Lévis inc. Au 31 décembre 2022, le montant cumulatif des fonds destinés par la Fondation Père Raymond-Bernier, s.v. au Patro de Lévis inc. pour ses activités est de 138 580 \$ (153 349 \$ en 2021). Au cours de l'exercice, la Fondation Père Raymond-Bernier, s.v. a fait des dons de 28 358 \$ au Patro de Lévis inc. (39 371 \$ en 2021).

5. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'entité a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 175 000 \$ à des fins de réparations majeures aux bâtiments. L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'entité a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 75 000 \$ à des fins de développement futur de l'entité. L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

6. SUBVENTION DE LA VILLE DE LÉVIS

La subvention de la Ville de Lévis fait l'objet d'un protocole d'entente qui prévoit qu'une subvention est versée à l'entité en échange de réalisation de mandats, tel que la réalisation du programme camp de jour, d'animer le milieu lévisien par des programmes d'activités à des fins communautaires et de donner accès à ses locaux communautaires.

7. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	67 009	71 207
Taxes de vente	<u>31 696</u>	<u>27 231</u>
	<u>98 705</u> \$	<u>98 438</u> \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

8. STOCKS

	2022	2021
Nourriture	4 244	4 244
Billets de loterie de Loto-Québec	<u>24 160</u>	<u>11 023</u>
	<u>28 404 \$</u>	<u>15 267 \$</u>

9. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2022	2021
Terrains	295 234	-	295 234	295 234
Bâtiments	5 824 602	2 203 871	3 620 731	3 767 734
Aménagements	42 355	40 857	1 498	1 770
Équipement de jeux	216 918	153 115	63 803	71 918
Matériel et outillage	63 889	41 429	22 460	2 812
Mobilier de bureau	223 307	168 258	55 049	52 371
Matériel informatique	36 533	22 776	13 757	13 811
Matériel roulant	46 905	9 239	37 666	30 258
Bornes de stationnement	<u>47 600</u>	<u>4 760</u>	<u>42 840</u>	<u>46 013</u>
	<u>6 797 343 \$</u>	<u>2 644 305 \$</u>	<u>4 153 038 \$</u>	<u>4 281 921 \$</u>

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité dispose d'un emprunt bancaire auprès de Desjardins, au taux de base plus 2,75 %, pour un montant autorisé de 200 000 \$ et renouvelable le 30 juin 2023, garanti par une hypothèque immobilière d'un montant de 550 000 \$ sur les terrains, les bâtiments et les aménagements et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des comptes clients.

11. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs	48 857	78 348
Fondation du Patro de Lévis	-	30 000
Sommes à remettre à l'État	20 967	30 873
Salaires et vacances à payer	<u>5 199</u>	<u>5 886</u>
	<u>75 023 \$</u>	<u>145 107 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

12. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Effet à payer, Desjardins, taux de base plus 1,15 %, renégociable en avril 2023, remboursable par versements mensuels de 1 360 \$ en capital, garanti par une hypothèque immobilière sur les terrains, les bâtiments et les aménagements d'une valeur comptable de 3 917 463 \$ *, **	81 598	97 917
Effet à payer, Desjardins, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2023, fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date, 5 % à compter du 1er janvier 2024, sans modalité spécifique de remboursement, échéant au plus tard le 31 décembre 2025, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	60 000	60 000
Effet à payer, Desjardins, taux de base plus 1,15 %, renégociable en juillet 2023, remboursable par versements mensuels de 1 528 \$ en capital, garanti par une hypothèque mobilière sur les bornes de stationnement d'une valeur comptable de 42 840 \$ **	29 028	47 361
Effet à payer, Desjardins, 7,55 %, remboursable par versements mensuels de 605 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025, garanti par une hypothèque mobilière sur du matériel roulant d'une valeur comptable de 21 554 \$	<u>17 842</u>	<u>25 000</u>
	188 468	230 278
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	6 123	23 897
Dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice	<u>110 626</u>	<u>97 917</u>
	<u>71 719 \$</u>	<u>108 464 \$</u>

* Selon la convention d'emprunt, l'entité s'est engagée à rembourser le prêt sur réception des sommes promises par la campagne de financement de la Fondation Père Raymond-Bernier, s.v.

	2023	2024	2025
Versements en capital	116 749 \$	6 601 \$	65 118 \$

** En vertu des recommandations du chapitre 1510.13 du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, les emprunts renégociables en avril 2023 et juillet 2023 ont été reclassés à court terme puisque l'entité n'a pas encore conclu d'accord lui permettant de refinancer les dettes sur une base à long terme. Ces emprunts sont présentés dans la dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice à l'état de la situation financière.

Advenant le refinancement aux mêmes conditions de ces emprunts :

	2023	2024	2025	2026	2027
Versements en capital	40 776 \$	33 615 \$	81 438 \$	16 320 \$	16 319 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

13. SUBVENTIONS ET DONS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

	2022	2021
Bâtiments	3 501 539	3 642 780
Équipement de jeux	4 153	5 389
Mobilier de bureau	<u>1 763</u>	<u>2 792</u>
	<u>3 507 455</u> \$	<u>3 650 961</u> \$

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus pour les immobilisations.

	2022	2021
Solde au début	3 650 961	3 794 711
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(143 506)</u>	<u>(143 750)</u>
Solde à la fin	<u>3 507 455</u> \$	<u>3 650 961</u> \$

14. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

	2022	2021
Acquisition d'immobilisations	53 262	100 394
Cession d'immobilisations	-	(3 719)
Remboursement de la dette à long terme	41 810	23 959
Dette à long terme	<u>-</u>	<u>(80 000)</u>
	<u>95 072</u> \$	<u>40 634</u> \$

15. PANDÉMIE - COVID-19

La situation relative à la pandémie mondiale due au coronavirus COVID-19 est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Des décisions gouvernementales ont été prises au cours de l'exercice et après la date de l'état de la situation financière. Les effets de ces décisions et les effets de la pandémie continueront à se faire sentir plusieurs mois après celle-ci.

L'incidence globale future de ces événements sur l'entité et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts sont comptabilisés au moment où ils deviennent connus et qu'ils peuvent faire l'objet d'une évaluation.

16. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres des états financiers consolidés de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

17. FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(267)	(58 413)
Aide gouvernementale à recevoir relative aux activités de fonctionnement	142 462	(30 825)
Stocks	(13 137)	(5 717)
Créditeurs	(70 084)	(41 066)
Impôts à payer	(4 908)	9 610
Produits perçus d'avance	<u>79 552</u>	<u>47 810</u>
	<u>133 618</u> \$	<u>(78 601)</u> \$

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques**

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'entité aux risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

19. RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié à cotisations définies. En vertu de ce régime, l'entité verse une contribution égale à 2,5 % du salaire brut des employés participants. La charge de retraite de l'exercice est de 4 033 \$ (6 698 \$ en 2021).

Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	253 740	58 464
Ville de Lévis	545 000	528 699
Programmes spéciaux	<u>345 333</u>	<u>217 164</u>
	1 144 073	804 327
Dons		
Fondation Père Raymond-Bernier, s.v.	28 358	39 371
Autres	<u>109 144</u>	<u>136 471</u>
	137 502	175 842
Activités de financement		
Bingo	-	1 759
Autres	<u>26 404</u>	<u>-</u>
	26 404	1 759
Autres revenus		
Loyers	88 234	79 449
Commissions relatives au kiosque de loterie de Loto-Québec	<u>269 213</u>	<u>227 039</u>
	<u>357 447</u>	<u>306 488</u>
	<u>1 665 426 \$</u>	<u>1 288 416 \$</u>
ANNEXE B - OPÉRATIONS		
Inscriptions	460 286	374 336
Activités de section	11 527	-
Ventes de marchandises	<u>16 203</u>	<u>14 523</u>
	<u>488 016 \$</u>	<u>388 859 \$</u>

Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
ANNEXE C - ADMINISTRATION		
Rémunération	734 689	676 931
Charges sociales	112 158	114 035
Publicité et promotion	29 254	38 439
Énergie	91 555	79 921
Assurances	126	509
Entretien et réparations	87 565	103 275
Honoraires professionnels	45 100	57 103
Fournitures de bureau et papeterie	4 825	919
Abonnements et cotisations	52 938	25 904
Télécommunications	16 432	20 576
Intérêts sur dette à long terme	7 721	5 008
Frais de banque	25 719	12 534
	<u>1 208 082 \$</u>	<u>1 135 154 \$</u>
ANNEXE D - OPÉRATIONS		
Rémunération	566 037	522 589
Charges sociales	47 991	45 477
Formation	11 685	11 229
Location	15 227	2 670
Fournitures d'animation des activités de section	55 166	30 880
Matériel des activités de section	39 666	16 926
Achat de services	41 623	28 330
Activités spéciales	11 912	14 389
Coût des marchandises vendues	16 553	12 485
Déplacements	18 743	21 320
Allocations	26 740	11 337
	<u>851 343 \$</u>	<u>717 632 \$</u>
ANNEXE E - STATIONNEMENT		
CHARGES		
Rémunération et charges sociales	30 847	24 938
Entretien et réparations	9 611	9 982
Taxes, licences et permis	5 799	3 839
Fournitures de bureau et papeterie	523	3 308
Publicité et promotion	736	804
Frais de banque	1 419	3 489
Amortissement des immobilisations	3 173	1 587
	<u>52 108 \$</u>	<u>47 947 \$</u>

Renseignements supplémentaires non audités

De l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	Projet intégration Camp de jour NEO
	<u>2022</u>
PRODUITS	
Inscriptions	20 910
Subventions	<u>201 896</u>
	<u>222 806</u>
CHARGES	
Rémunération et charges sociales	161 433
Frais d'opérations	700
Frais d'administration	<u>3 136</u>
	<u>165 269</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>57 537</u> \$